



Colloque organisé par La DRTEFP-PACA, la CRAM-Sud-Est et Act-méditerranée



Contact presse :

CRAM du Sud-Est :

Déborah HOUEL, chargée de communication : 04 91 85 78 93 - deborah.houel@cram-sudest.fr

Florence NESAS, psychologue du travail : 04.91.85.77.74 – florence.nesas@cram-sudest.fr

DRTEFP PACA :

Muriel GAUTIER, directrice du Travail : 04 91 15 12 93

Géraldine CATSIVELAS, ingénieur de prévention : 04.91.15.12.82

'RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER'



Sommaire

Colloque organisé par
la DRTEFP PACA , la CRAM-SE
et Act- Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

■ *Le Communiqué de presse*

■ *Le Dossier de presse :*

- 1- Le programme du colloque
- 2- Les organisateurs
- 3- Quelques données chiffrées
- 4- Contexte national
- 5- Dynamique régionale
- 6- Perspectives
- 7- Références documentaires

Contacts presse :

CRAM du Sud-Est :

Déborah HOUEL, chargée de communication
04 91 85 78 93 - deborah.houel@cram-sudest.fr
Florence NESA, psychologue du travail :
04.91.85.77.74 – florence.nesa@cram-sudest.fr

DRTEFP PACA :

Muriel GAUTIER, directrice du Travail,
04 91 15 12 93
Géraldine CATSIVELAS, ingénieur de prévention
04.91.15.12.82



Communiqué de Presse

* RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER

Colloque organisé par
la DRTEFP PACA, la CRAM-SE
et Act- Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

En Paca, 1 salarié sur 10 est exposé à des risques psychosociaux au travail*

La DRTEFP Paca, la CRAM du Sud-Est et ACT-Méditerranée se mobilisent.

- Les risques psychosociaux constituent un des grands enjeux nationaux de la santé au travail. Ils entrent prioritairement dans les objectifs de prévention des risques professionnels de notre région en raison de leur **impact social pour les salariés** (*maladies, mal être au travail, perte de sens et de valeur du travail...*) et de leur **coût économique pour l'entreprise** (*absentéisme, turn-over ...*).
- L'employeur, dans le cadre de son obligation générale de protéger la santé et d'assurer la sécurité de ses salariés, doit intégrer les risques psychosociaux dans l'évaluation des risques de l'entreprise, et prendre toutes les mesures utiles afin de les prévenir.
Néanmoins, leur prévention soulève de nombreuses difficultés et sa mise en œuvre réelle reste aujourd'hui encore insuffisante.
- Aussi, dans la continuité de la rencontre « *Risques psychosociaux : comment faire ?* » de 2007, la DRTEFP PACA, la CRAM du Sud-Est et ACT Méditerranée organisent-ils à destination des directions d'entreprise, représentants du personnel et préventeurs, une nouvelle rencontre intitulée :

« Risques psychosociaux, comment faire ? les indicateurs pour les repérer »

Le jeudi 12 mars 2009 de 13h30 à 17h30

Au WTC - immeuble CMCI, 2 rue Henri Barbusse, Marseille 1^{er}

dont l'objectif est d'outiller par un éclairage méthodologique le repérage des risques psychosociaux en entreprise.

Cette rencontre sera précédée d'un **point presse à 13h30**,
auquel nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir.

Contacts presse :

CRAM du Sud-Est :

Déborah HOUEL, chargée de communication
04 91 85 78 93 - deborah.houel@cram-sudest.fr
Florence NESA, psychologue du travail :
04.91.85.77.74 – florence.nesa@cram-sudest.fr

DRTEFP Paca :

Muriel GAUTIER, directrice du Travail,
04 91 15 12 93
Géraldine CATSIVELAS, ingénieur de prévention
04.91.15.12.82

*Source : Niedhammer I, David S, Degioanni S, et 143 médecins du travail. La version française du questionnaire de Leymann sur la violence psychologique au travail : le « Leymann Inventory of Psychological Terror » (LIPT). Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique 2006 ; 54:245-262.

'RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER'



Programme

Colloque organisé par
la DRTEFP PACA, la CRAM-SE
et Act- Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

13h30 Accueil - café - **Point presse**

14H00 Ouverture du colloque : contexte et enjeux

Muriel GAUTIER, DRTEFP

Gérard MOUGEL, CRAM-SE

Christine CARMIGNANI, ACT Méditerranée

14h30 « Dépister les risques psychosociaux :
des indicateurs pour vous guider »

INRS, Valérie LANGEVIN

15h15 Expériences d'entreprises et points de vue pluridisciplinaires
Echange et débat

Avec la participation d'entreprises régionales (direction et élus du personnel)

Et la participation de : Christine Carmignani, Act-Méditerranée ; Valérie Langevin, INRS ; Gérald Magallon, GEST 05, Evelyne Villadomat DDTEFP 83 ;

17h00 Conclusion et perspectives

Géraldine CATSIVELAS, DRTEFP

L'animation des tables rondes et du colloque sera conduite par Anne-Marie GAUTIER, Cabinet DDC

'RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER'



Les organisateurs

Colloque organisé par
la DRTEFP PACA , la CRAM-SE
et Act-Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

COMITE D'ORGANISATION :

■ DRTEFP PACA :

Muriel GAUTIER, Directrice du travail
Géraldine CATSIVELAS, Ingénieur de prévention
Véronique VIDAL-BATILLIOT, Chargée de communication
Valérie GIORGI, Secrétariat du colloque

■ CRAM-SE :

Gérard MOUGEL, Ingénieur conseil régional,
Florence NESA, Psychologue du travail,
Déborah HOUEL, Chargée de communication

■ ACT-Méditerranée :

Christine CARMIGNIANI, Chargée de mission

Avec la participation de :

Anne-Marie GAUTIER, Cabinet DDC, Aix-en-Provence

'RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER'



La DRTEFP



Colloque organisé par
la DRTEFP PACA, la CRAM-SE
et Act-Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

La DRTEFP, un échelon régional stratégique

■ La direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) est l'échelon régional stratégique du ministère du travail, des relations sociales, de la solidarité, de la famille et de la ville, et, pour son volet emploi, du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.

Elle programme, accompagne et coordonne, sous l'autorité du Préfet de Région, la mise en œuvre, par les directions départementales, des politiques de l'Etat en matière de travail, d'emploi et de formation professionnelle, et en évalue les résultats.

■ En région PACA, les services déconcentrés du ministère (la direction régionale et les six directions départementales) regroupent 659 agents qui interviennent au quotidien :

- sur le contrôle de la législation du travail dans les entreprises (au niveau départemental) et le contrôle de la formation professionnelle (au niveau régional).
- sur l'accompagnement des acteurs économiques et sociaux du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

■ Dans ce cadre, elle exerce les missions suivantes :

- Coordination de la mise en œuvre des dispositifs du Ministère, en lien avec les partenaires de niveau régional (collectivité territoriale, branches professionnelles...).
- Développement des relations avec les partenaires sociaux dans une perspective d'amélioration du dialogue social.
- Déclinaison territorialisée des politiques de l'emploi.
- Gestion et mise en œuvre des dispositifs européens intervenant sur le champ de l'emploi et de la formation professionnelle (Fonds Social Européen).
- Coordination et appui à l'action des directions départementales du travail (DDTEFP) en matière de contrôle de la législation du travail (inspection du travail).
- Contrôle de l'application de la réglementation relative à la formation professionnelle, notamment quant à l'utilisation des fonds publics nationaux et européens.
- Production et analyse des données statistiques régionales sur le marché du travail, l'emploi, les conditions de travail et les relations sociales. Evaluation de la mise en œuvre en région des politiques du Ministère.

Adresse : 180, avenue du Prado – 13285 Marseille cedex 08 – Téléphone : 04 91 15 12 12
Télécopie : 04 91 81 45 98 – internet : <http://www.sdtefp-paca.travail.gouv.fr>

'RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER'



La CRAM-SE



Colloque organisé par
la DRTEFP PACA, la CRAM-SE
et Act- Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Sud-Est est un organisme de Sécurité Sociale de droit privé qui assure une mission de service public pour les régions PACA et Corse.

La CRAM du Sud-Est propose un ensemble de prestations en matière de :

- RETRAITE
- ACTION SOCIALE
- SANTE
- RISQUES PROFESSIONNELS

La CRAM Sud-Est contribue à l'amélioration de la sécurité, de l'hygiène et des conditions de travail au sein des entreprises, par le biais d'actions de prévention.

Elle calcule et notifie aux entreprises leur taux de cotisation AT-MP (accidents du travail-maladies professionnelles).

L'organisme gère l'Allocation des Travailleurs de l'Amiante (ATA) et participe à la reconnaissance du caractère professionnel des maladies.

En assurant ses missions de conseil, d'expertise et d'information, la **Direction Risques Professionnels de la CRAM-SE** vise la prise en charge, par les entreprises, de la problématique liée à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Caisse Régionale d'Assurance Maladie
35, rue George
13386 Marseille Cedex 20

Tél : 04 91 85 77 72

Télécopie : 04 91 85 75 66

Internet: <http://www.e-ventail.fr/cramse-risquespro>

' RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER '



ACT Méditerranée



Colloque organisé par
la DRTEFP PACA, la CRAM-SE
et ACT Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

ACT Méditerranée - un outil d'appui technique aux entreprises :

Association régionale paritaire pour l'Amélioration des Conditions de Travail, ACT Méditerranée démultiplie en Paca la mission de service public de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) :

-co-financée par l'ANACT, la DRTEFP, le Conseil Régional et les collectivités territoriales, le Fonds Social Européen
-régie par la Charte de déontologie du Réseau ANACT
-engagée par un Contrat de Progrès quinquennal 2009-2012, cosigné par le Ministère du travail, des relations sociales, de la solidarité, de la famille et de la ville, le Ministère du Budget, le Président du CA et le Directeur Général de l'ANACT.

L'équipe pluridisciplinaire de professionnels d'ACT Méditerranée privilégie dans ses interventions :

- L'approche globale et participative des questions du travail
- L'adaptation des entreprises aux évolutions technologiques et organisationnelles
- Le travail en partenariat avec les consultants régionaux
- Le transfert de savoir-faire vers les acteurs de l'entreprise

Les axes de travail :

- Promouvoir la santé au travail et prévenir les risques professionnels
- Favoriser la gestion des âges tout au long de la vie
- Développer les démarches liant organisation, compétences et qualification
- Mieux intégrer changement technologique et changement organisationnel

Les modes d'action :

En fonction des besoins des entreprises, et plus particulièrement des PME-PMI, ACT Méditerranée propose plusieurs types de prestations :

- Interventions courtes pour répondre à un problème spécifique.
- Accompagnement des entreprises, par l'apport d'outils et de méthodes, pour la conduite de projets, le suivi et l'animation de groupes de travail (aide à la rédaction de cahiers des charges, évaluation des démarches de changement ...).
- Actions collectives territoriales, de branches ou interprofessionnelles destinées aux petites et très petites entreprises.
- Actions de formation conçues pour les acteurs de l'entreprise et les intervenants extérieurs (consultants, techniciens des services de santé au travail ...).
- Appui technique pour l'instruction de dossiers d'aides publiques.
- Diffusion d'expériences innovantes par des séminaires, des publications et des échanges méthodologiques.

Coordonnées :

Act Méditerranée

Europarc de Pichaury – Bât. C1 - 1330 rue Guillibert de la Lauzière - 13856 AIX EN PROVENCE cedex 03

Tél : 04 42 90 30 21

Fax : 04 42 90 30 21

Courriel : actmed@anact.fr

'RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER'



Quelques données chiffrées

Colloque organisé par
la DRTEFP PACA , la CRAM-SE
et Act-Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

■ AU PLAN EUROPEEN

- **29%** des salariés déclarent « souffrir » de **stress lié au travail** (source Fondation de Dublin, stable entre 95 et 2000)
- Coût direct supérieur à **20 milliards € par an** auxquels il faut ajouter les coûts indirects (productivité,...), (source Commission Européenne)

■ AU PLAN NATIONAL

- **37% des salariés** déclarent éprouver souvent du stress au travail (source CSA/Liaisons sociales)
- **11 % des actifs français** déclarent souffrir de **symptômes dépressifs**. C'est ce que révèle notamment un récent rapport de l'institut national de veille sanitaire (INVS) sur les conditions de travail et la santé mentale.
- Les enquêtes périodiques « conditions de travail » de la DARES donnent des indications portant sur les facteurs de stress au travail :
 - o plus d'**1 travailleur sur 2** travaille dans l'urgence,
 - o plus **1 travailleur sur 3** reçoit des ordres ou des indications contradictoires,
 - o plus d'**1 travailleur sur 3** déclare vivre des situations de tension dans ses rapports avec ses collègues ou sa hiérarchie.
- Le **coût total du stress au travail** représente 0,06 à 0,12% du PIB, soit l'équivalent de **10 à 20 % des dépenses** de la branche accidents du travail / maladies professionnelles de la sécurité sociale.
- **20% des personnes en arrêt maladie** de longue durée évoquent un conflit dans le travail (CNAM) et **70% des cadres** s'estiment exposés à une forte pression psychologique (institut de veille sanitaire) - chiffres parus dans l'Expansion n° 734 d'octobre 2008

■ EN PACA

Une enquête menée par l'INSERM en 2004 auprès de salariés de la Région PACA montre qu'environ **1 salarié sur 10 est exposé à la violence psychologique au travail**. Les effets de cette violence sur la santé mentale des salariés sont importants ; les salariés exposés à la violence sont 8 fois plus nombreux à présenter un niveau élevé de symptômes dépressifs.

'RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER'



Contexte national

Colloque organisé par
la DRTEFP PACA, la CRAM-SE
et Act- Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

Les risques psychosociaux, priorité nationale de santé au travail :

Les risques psychosociaux constituent un des grands enjeux nationaux de la santé au travail.

Ils entrent prioritairement dans les objectifs de prévention de la collectivité nationale avec des enjeux forts en raison de leur coût social pour les individus (*maladies, mal être des salariés, perte de sens et de valeur du travail, ...*), et de leur coût économique pour la collectivité de travail (*absentéisme, turn-over, etc...*)

D'une réglementation limitée au harcèlement sexuel dans les années 1990, le concept de santé mentale intègre le droit du travail avec la loi du 17 janvier 2002. Avec ce texte, la santé au travail est passée de la notion d'*absence de pathologie* à la notion de *bien être physique, mental et social*.

L'employeur, dans le cadre de son obligation générale de protection de la santé et de la sécurité des ses salariés, est désormais soumis à l'obligation d'intégrer les risques psychosociaux dans l'évaluation des risques de l'entreprise, et de prendre toutes les mesures utiles pour les prévenir.

Cette prise de conscience, tant au plan européen qu'au plan national, a débouché sur la signature d'accords importants sur le stress (accord européen du 8 octobre 2004 et accord national du 2 juillet 2008).

'RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER'



Dynamique régionale

Colloque organisé par
la DRTEFP PACA, la CRAM-SE
et Act- Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

Dynamique régionale sur le champ de la prévention des risques psychosociaux :

Les institutionnels régionaux mènent depuis de nombreuses années des actions dans le domaine de la prévention des risques psychosociaux, sous l'angle à la fois :

- de la veille et du développement de la connaissance,
- du développement de l'information à destination des préventeurs
- et enfin du développement d'actions de prévention vers les entreprises régionales.

A l'initiative de la DRTEFP, un **comité régional de prévention des FPS a été constitué**. Les objectifs de ce groupe, composé d'institutionnels (CRAM-SE, ORS, ACT Méditerranée), de préventeurs (consultants, médecins du travail), et de représentants du personnel, sont :

- Suivre et animer les actions régionales engagées par les différents acteurs et favoriser le développement des initiatives ;
- Créer une dynamique pluridisciplinaire et permettre une réflexion collective sur les opportunités d'actions sur le champ de la prévention des facteurs psychosociaux ;
- Capitaliser les travaux du réseau ainsi constitué via un vecteur de communication : revue « les cahiers des facteurs psychosociaux » (périodique gratuit, 3 numéros par an, demande à l'adresse : valerie.giorgi@travail.gouv.fr)

A titre d'exemple, diverses actions vers les entreprises ont également été engagées en région telles que :

- L'action collective de branche sur l'évaluation des risques psychosociaux dans le secteur sanitaire et social dans le département des hautes alpes. 13 entreprises de différents domaines du secteur sanitaire et social (handicaps mentaux, physiques, des soins à domicile, des personnes âgées, de l'insertion...) sont accompagnées dans cette démarche. Il s'agit d'une action constituée de temps de formation collective et d'accompagnement individuel au sein des structures. Au-delà de l'appui apporté aux entreprises participantes, l'objectif de cette action est d'identifier plus de connaissances sur l'intervention sur les FPS dans ce secteur.
- Des stages à l'attention des représentants du personnel des entreprises de notre région sont organisés par l'Institut régional du Travail L'objectif de ces stages est de leur fournir les moyens pour élaborer une démarche de prévention des risques psychosociaux.
- Des journées de communication vers les entreprises (colloques).

'RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER'



Perspectives

Colloque organisé par
la DRTEFP PACA, la CRAM-SE
et Act- Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

Perspectives régionales :

■ Constitution d'un réseau de consultants

Afin de conforter la dynamique régionale, et de faciliter la mise en œuvre en entreprise de la démarche d'évaluation des risques psychosociaux, la DRTEFP, la CRAM-SE et ACT Méditerranée souhaitent réaliser un **recensement des ressources régionales susceptibles d'accompagner les entreprises** sur le champ des risques psychosociaux

A la suite du recensement, et sur la base d'un cahier des charges établi par nos institutions, un **réseau régional de consultants** sera constitué pour échanger, capitaliser, être associé et **accompagner les entreprises dans la maîtrise des risques psychosociaux**.

■ Accompagnement d'entreprises régionales dans leur démarche d'évaluation des risques psychosociaux

La DRTEFP et Act Méditerranée proposeront aux entreprises présentes de s'engager dans une **action collective** sur le thème de l'« **évaluation des risques psychosociaux** ».

Ce **dispositif d'accompagnement d'un groupe d'entreprises**, alternant phases collectives (formation, échange de pratique) et phases individuelles (accompagnement en entreprise), leur permettra de bénéficier gratuitement d'une ressource externe pour mettre en œuvre leur démarche d'évaluation des risques psychosociaux.

Cette démarche permettra également le transfert de connaissances vers les entreprises régionales par la production d'un **guide méthodologique** (collection « prévention en action », consultable sur www.sante-securite-paca.org)

■ 3^{ème} rencontre « risques psychosociaux, comment faire ? »

Dans la continuité des deux premières rencontres, « risques psychosociaux, comment faire ? » de novembre 2007 et « risques psychosociaux : comment faire ? Des indicateurs pour les repérer » de mars 2009, **une troisième rencontre** sera proposée aux entreprises régionales afin d'aborder la question de **la mise en œuvre du plan d'action de prévention des risques psychosociaux**.

Cette rencontre, prévue en 2010, permettra d'apporter outils et témoignages sur cette étape clé, permettant de **passer du diagnostic à l'action**.

'RISQUES PSYCHOSOCIAUX : COMMENT FAIRE ? LES INDICATEURS POUR LES REPÉRER'



Références documentaires

Colloque organisé par
la DRTEFP PACA, la CRAM-SE
et Act-Méditerranée :
jeudi 12 mars 2009
au World Trade Center - Marseille

Références documentaires :

- « **Les cahiers des facteurs psychosociaux** »,
DRTEFP PACA, revue périodique, 11 numéros depuis 2005
(demande à l'adresse : valerie.giorgi@travail.gouv.fr)
- « **Stress au travail : les étapes d'une démarche de prévention** »,
INRS, Brochure ED 6011, 2007
- « **Dépister les risques psychosociaux, des indicateurs pour vous guider** »,
INRS, Brochure ED 6012, 2007
- « **Prévenir le stress et les risques psychosociaux au travail** »
ANACT (Sahler, Berthet, Douillet, Mary-Cheray), Ouvrage, 2007
- " **Agir sur le stress et les RPS**"
ANACT, Revue Travail et changement n° 318 du 3 avril 2008